



PHIL'INFO

Le bulletin d'information du Café Philo de Narbonne

N° 67 - Mars 2013

Agenda

- **Conférence « La dignité humaine, une évidence ? »** par Robert Gautier, **Mardi 19 mars à 18h30** au Club Léo Lagrange.
- **Atelier de philosophie pour enfants** mercredi 27 mars de 14h45 à 16h à la Médiathèque de Narbonne sur le thème de « L'art », animé par Marcelle et Michel Tozzi ; inscriptions auprès de l'Espace jeunesse de la Médiathèque de Narbonne.
- **Conférence sur la notion d'origine (l'approche des Sciences humaines)** jeudi 28 mars à 18h30 au Club Léo Lagrange.
- **Prochain rendez-vous pour le Café Philo de Narbonne, lundi 15 avril à 18h :** « Le plus important, c'est la réponse ou la question ? ».

Doit-on définir la santé mentale par l'absence de maladie psychique ?

Prochain rendez-vous au Café de la Poste lundi 18 mars à 18h, dans le cadre de la semaine d'information sur la santé mentale organisée par le réseau « Atelier Santé Ville »

Dans nos représentations spontanées, la santé mentale évoque la maladie, les troubles psychologiques voire la folie, et nous renvoie à la psychiatrie. Cette représentation négative correspond-elle à la réalité, ou faut-il envisager autrement la santé mentale ? Peut-on la définir plus positivement, quelles sont ses conditions individuelles et collectives, comment entretenir et cultiver sa santé mentale ?

Prochaine séance le 15 avril : « Le plus important, c'est la réponse ou la question ? ».

On peut trouver toutes les informations et les anciens bulletins avec comptes rendus des séances sur internet : <http://cafephilo.unblog.fr>

La dignité humaine, une évidence ?

Dans le cadre du pôle Philosophie de l'Université Populaire de Septimanie, Robert Gautier proposera une conférence le mardi 19 mars à partir de 18h30 au Club Léo Lagrange, sur le thème de la dignité humaine...

Pourquoi se demander si la dignité de l'homme est quelque chose d'évident, alors qu'elle est attestée par toutes les civilisations, et par l'article premier de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 ? On ne s'interroge pas devant une évidence arithmétique ($1+1 = 2$), pourquoi devant la dignité ? N'est-ce pas parce que, bien qu'on répète toujours que la dignité est sacrée, on "oublie" de la respecter ? Qu'est-ce qui pourrait nous convaincre de nous respecter toujours ?

Nous vous rappelons que les textes des conférences et rencontres de l'Université Populaire de Septimanie sont consultables et téléchargeables sur le blog de l'UPS :

<http://upsnarbonne.unblog.fr>

Synthèse : « Protection et autonomie de l'enfant »

Quelques notions mises en jeu :

Autonomie : c'est obéir à la loi que l'on s'est prescrite dit Rousseau ; c'est obéir à la partie de soi qui est libre (donc morale), ajoute Kant. Pour arriver à l'autonomie ou s'en approcher, sans doute faut-il passer par des étapes *hétéronomiques*, celles où l'on obéit à ses propres penchants, celles où l'on obéit par peur, celles où l'on obéit à ses parents et où l'on intègre les lois sociales. On voit là les étapes d'un processus éducatif. L'autonomie peut s'entendre aussi matériellement et affectivement. Dans ce cas, il s'agit pour être parent d'avoir réussi à quitter sa place d'enfant.

Comment définir ce qu'est le bien de l'enfant ? C'est sans doute veiller à sa sécurité ; mais n'y a-t-il pas alors le risque d'être surprotecteur ? Faut-il donner la priorité au désir de l'enfant ? Est-ce lui éviter les frustrations actuelles en l'exposant à des difficultés ultérieures ? Qui connaît et qui est le mieux placé pour connaître le bien de cet enfant particulier, et ne pas le confondre le bien qu'on pense pour lui, ou avec son bien propre ?

Il est intéressant de sérier les **multiples données** qui entrent en jeu dans l'éducation. C'est d'abord une *constellation de personnes* qui gravitent autour de l'enfant : père et mère, grands parents, fratrie, familles élargies, familles recomposées, camarades, éducateurs, enseignants. On a pu parler d'un processus *coéducatif*, qui pose le problème des tensions et contradictions possibles entre les différentes personnes. Interviennent aussi largement les données contextuelles : place dans la fratrie, âge des parents, âge de l'enfant, sexe, traits de caractère des uns et des autres, innombrables cas de figure spécifiques. Autre donnée centrale : la loi, dans le double sens de loi juridique (de protection et d'éducation de l'enfant), mais aussi de limites, de cadre à poser. Viennent compléter ce panorama les institutions qui s'occupent de l'enfance : Education Nationale, PMI, justice, etc. On pourrait encore y rajouter les différentes théories éducatives, qui de plus évoluent avec le temps (ex. sur la punition)..

Les difficultés. C'est le cœur même de la question que nous nous sommes posée. Comment trouver un juste milieu entre protection et autonomie, qui sont en tension voire en contradiction, mais avec lesquelles il faut obligatoirement composer, et cela de manière dynamique puisque tout est complexe et mouvant dans l'acte éducatif. Il faut donc ménager et même promouvoir la liberté des enfants tout en évitant qu'ils se mettent en danger ou qu'ils deviennent des tyrans ou des asociaux. Comment évaluer les dangers encourus sans craintes exagérées et sans inconscience ? Comment naviguer entre incurie et surprotection ? L'adolescence a été repérée comme le moment où cette problématique se pose avec le plus d'acuité : émergence pulsion-

nelle, rôle de plus en plus grand du contexte extrafamilial, crise identitaire, nécessité de « tuer (symboliquement) le père » pour s'affranchir de son emprise. On a évoqué la question des permissions pour les « sorties ».

Quelques principes éducatifs ont été dégagés pour tenter de gérer cette contradiction

- En avoir le souci précocement ;
- former tôt l'esprit critique de l'enfant, saisir toutes les occasions pour le faire réfléchir, être à l'écoute de ses questionnements ;
- l'informer sur ses droits et lui faire savoir qu'il a aussi des devoirs ;
- lui apprendre à se prémunir lui-même et à réagir au mieux en cas de difficulté : c'est la règle des « 3 P » préconisée par l'association « Enfance et partage » : je suis prudent, je me protège et je parle à une personne de confiance si j'ai un problème ; et aussi je sais dire « non » si on me propose quelque chose qui ne me paraît pas bien ;
- la juste mise en place de l'estime de soi est apparue comme essentielle : ni narcissisme exacerbé, ni dévalorisation. Pour cela, il est important que les adultes constituent chez l'enfant un capital affectif qui constituera pour lui un bagage essentiel.

En conclusion. Devant la complexité de la tâche éducative, nous avons été amenés à nous poser la question de la nécessité de la formation des parents et des personnels en position éducative. Mais une information seule suffit-elle, ou bien faudrait-il aussi que les parents ou les éducateurs fassent un travail sur eux-mêmes pour se questionner sur leur désir par rapport à l'enfant ? Est-il possible de dépasser la déclaration de Freud qui avait désigné *éduquer, gouverner et soigner comme des métiers impossibles*, en disant que ce sont les difficultés, tensions et contradictions qui les traversent qui en font tout l'intérêt et la grandeur ?

Synthèse de la dernière séance du Café Philo de Narbonne (lundi 18 février 2013).

Café philo coorganisé avec l'Association
Enfance et partage

Animation : Michel Tozzi
Présidence de séance : Anne-Marie de Backer
Synthèse écrite : Marcelle Tozzi
Bulletin Phil'info : Romain Jalabert